

Les rodéos constituent une préoccupation permanente. Chaque week-end, nous devons mobiliser une équipe exclusivement dédiée à ces rassemblements." Au dernier étage des locaux de la police de la zone Mons-Quévy, le chef de corps Bruno Lheureux ne cache pas son inquiétude face à la popularité du phénomène.

Un phénomène dopé par les réseaux sociaux où la viralité des vidéos alimente l'engouement autour de la pratique. Car participants, spectateurs et pilotes rivalisent d'audace pour partager leur passion. Et les sanctions prévues pour ces entraves méchantes à la circulation ne semblent pas les décourager.

Les chiffres de la police fédérale en attestent. En 2024, 906 infractions liées à des "courses illégales" et des "rodéos urbains" ont été recensées, contre 772 en 2018.

Si ces infractions connaissent une relative stabilité ces dernières années, un pic notable a été atteint en 2021 avec 1 165 faits recensés. "On risque bientôt d'atteindre un nouveau record", avertit cependant une source policière. Et pour cause : sur les six premiers mois de l'année 2025, 500 infractions ont déjà été enregistrées. Et ce, alors que la période estivale, propice à ces rassemblements, n'a pas encore été consolidée dans les bases de données policières.

Afin de comprendre l'ampleur et la complexité du phénomène, *La Libre* est partie à la rencontre des forces de l'ordre des quatre coins du pays. Tour d'horizon.

1 Bruxelles, capitale du rodéo

Un vendredi soir sur le plateau du Heysel à Bruxelles. En bas de l'Atomium et de ses célèbres sphères métalliques, d'autres carrosseries attirent les regards. Une Audi RS3 verte. Des BMW de luxe. Ce quartier du nord de Laeken est connu comme l'un des terrains de jeu privilégiés des amateurs de rodéos motorisés.

Le premier commissaire de la zone de Bruxelles-Capitale/Ixelles, Christian Raes, connaît bien les lieux. Une de ses missions est notamment de coordonner la lutte et la prévention des rodéos urbains sur ce territoire : "C'est un phénomène intrusif et très dérangeant pour les riverains. Ils s'en plaignent d'ailleurs ardemment."

Confrontés quotidiennement à ces nuisances et ces comportements dangereux, plusieurs habitants des environs ont créé le collectif *Stop Rodéo Atomium*. Malgré plusieurs manifestations pour dénoncer ces nuisances, ces dernières sont loin de diminuer. Comme le déplore Félix, riverain et membre de la plateforme citoyenne : "Certains doivent dormir avec des bouchons d'oreille ou prendre des somnifères. D'autres n'ouvrent plus les fenêtres en été car, le soir, la situation est catastrophique."

Car le phénomène est très prégnant sur les deux communes couvertes par la zone PolBru. En 2024, la police fédérale y est intervenue à pas moins de 115 reprises. Soit en moyenne une fois tous les trois jours. Parmi les six zones de la capitale, PolBru reste la plus touchée, loin devant Bruxelles Ouest (24) ou Midi (15).

Pour contrer ce phénomène, la Ville de Bruxelles a opté pour une approche résolument répressive. Lorsque des infractions sont constatées, une saisie administrative du véhicule peut être ordonnée par le bourgmestre, Philippe Close (PS). Entre janvier 2020 et février 2026, les forces de l'ordre ont saisi administrativement 259 véhicules.

"Cela représente une sanction pécuniaire importante, précise ce policier de carrière. On impose de prendre en charge les frais de dépannage et d'entrepo-

sage. Le bourgmestre demande aussi la preuve de paiement de huit heures d'auto-école."

Le dispositif s'est encore durci avec la nomination de Julien Moinil comme procureur du Roi. Désormais, la consigne est de privilégier la saisie judiciaire des véhicules. Avec procès-verbal, audition et privation de liberté du conducteur potentielles à la clé.

En 2025, la zone a ainsi intercepté 69 véhicules (54 voitures et 15 motos) dont 43 ont fait l'objet d'une saisie judiciaire. Le tout menant à trente-neuf retraits de permis. Une stratégie qui porte ses fruits ? "Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions", fait remarquer Christian Raes.

2 Mons, une frontière poreuse

Avec ses larges lunettes carrées, Arthur ne rate pas une miette des drifts qui se succèdent sur l'asphalte. "Je suis un vrai passionné de voitures", répète-t-il. Avec deux amies, ce jeune de 21 ans a parcouru l'heure de route qui sépare la ville de Maubeuge (Hauts-de-France) de cette aire d'autoroute isolée dans le Hainaut.

La problématique des rodéos urbains ne s'arrête pas aux frontières. De nombreux participants sont prêts à parcourir des dizaines, voire des centaines de kilomètres pour assister à une soirée. Lors de son immersion, *La Libre* a pu constater la présence de groupes français, allemands ou encore néerlandais à ces événements.

Avec vingt-cinq kilomètres de frontière commune avec la France, la zone Mons-Quévy est particulièrement exposée à cette problématique transfrontalière. En 2025, la police locale y a comptabilisé 417 appels.

"Nous sommes face à des événements organisés avec une vraie logistique derrière, poursuit-il. Ils commencent par se fixer une date, puis juste avant le début de l'événement, les organisateurs annoncent un premier lieu, puis un second. Et cela continue comme ça toute la soirée." En une seule soirée, drifters et spectateurs traversent ainsi une multitude de zones de police, franchissant parfois la frontière pour se rendre dans le nord de la France avant de regagner le plat pays.

Dans la cité du Doudou, le problème est pris à bras-le-corps. La zone de police Mons-Quévy a mis sur pied une cellule qui suit au quotidien les organisateurs de ces rodéos motorisés. Les forces de l'ordre locales ont également intensifié leur collaboration avec les zones voisines. "Nous avons mis au point une fiche que nous avons distribuée aux autres polices locales, explique Bruno Lheureux. Celle-ci reprend les bonnes pratiques à avoir lorsqu'on arrive sur un 'rasso' et les détails à observer, comme les pseudos Instagram des participants."

Objectif affiché : discuter et faire évacuer les lieux sans heurts. Malgré ces précautions, il n'est pas rare que les patrouilles de police mobilisées se retrouvent parfois prises pour cible.

Lancers de pétards, tirs de feu d'artifice, barrages, coups de pied. "Quand la police arrive, les participants ont une consigne : il faut protéger les drifters et les faire partir en premier. Sinon le show s'arrête et la soirée est finie. Cette consigne est constamment répétée sous différentes formes au sein des groupes", détaille le patron de la zone de police.

3 Namur, rien à signaler (ou presque)

En 2024, la police fédérale a enregistré 16 infractions relatives à des rodéos urbains sur son territoire. Un total modeste comparé à d'autres zones

qui peut s'expliquer par l'ergonomie de la ville. L'espace urbain fait de ruelles sinueuses et de tronçons embouteillés limite l'ampleur de ces rassemblements. À 65 kilomètres de Namur, Liège ne compte également qu'une dizaine de rodéos par an. La majorité de ces rassemblements se concentrent dans les localités rurales environnantes.

"Nous sommes confrontés à deux phénomènes distincts, contextualise Florence Seumois, responsable du service circulation au sein de la zone de police Namur-Capitale. Le premier, des rassemblements statiques qui sont tolérés et encadrés par nos équipes. Et le second, certains phénomènes de rodéos urbains. Cela peut être, par exemple, une accélération sur la rue de Fer à Namur et qui va provoquer une nuisance sonore et un sentiment d'insécurité."

4 Nivelles, dérapage d'affaires

Les communes de Nivelles et Genappe présentent un environnement propice à ce type de rassemblement. Perdus au milieu de champs brabançons, de grands espaces goudronnés accueillent ponctuellement des rassemblements motorisés.

Comme l'explique le patron de la zone de police, Pascal Neyman : "Nous avons sur notre zone trois parcs d'affaires reliés à de grands axes. Ce qui offre pas mal de possibilités pour des rodéos." De quoi offrir un vaste terrain de jeu aux aficionados de ces rodéos motorisés.

D'après les chiffres de la police fédérale, Nivelles-Genappe est la zone de police locale la plus concernée dans le Brabant wallon par les rodéos urbains avec 13 rassemblements en 2024, contre un seul pour Waterloo et aucun à Ottignies-Louvain-la-Neuve et Orne-Thyle.

"Les campagnes brabançonnaises sont reliées par des petites routes parfois mêmes pavées, cela n'intéresse pas du tout ceux qui roulent avec ce type de voitures. En ville, nous ne sommes donc pas touchés, en campagne non plus. Nous n'observons ce phénomène que dans les parcs d'affaires", ajoute Pascal Neyman.

Nicolas Gobiet et Louis Dominé

Épingle

Une plainte de "La Libre" au Comité P

Dans le cadre de son long format sur les rodéos urbains, *La Libre* s'est rendue à trois reprises à ces rassemblements nocturnes. Lors d'une de ces soirées, nos deux journalistes et notre photographe ont subi une arrestation et des contrôles disproportionnés entravant inutilement leur liberté d'informer. Présents de nuit sur une aire d'autoroute, ils ont été contrôlés vers 2 h 40 lors d'une vaste intervention policière, réunissant la police fédérale, la police locale et des unités spéciales. Malgré la présentation immédiate de leurs cartes de presse, ils ont été séparés en deux groupes, fouillés (véhicules, sacs, matériel photo-vidéo) et retenus près d'une heure sans explication claire. Notre photographe a été privé de liberté plus longtemps (environ 1 h 30). Un commissaire a exigé de voir ses images, menaçant de saisir le matériel, malgré les refus répétés des journalistes invoquant le secret des sources et la protection de nos fixeurs.

Estimant cette manœuvre abusive et disproportionnée, nos trois collaborateurs et l'Association des journalistes professionnels (AJP) ont décidé de déposer plainte au Comité permanent de contrôle des services de police (Comité P). *La Libre* ainsi que la Société des rédacteurs (SDR) déposeront également une plainte.